

Synthèse des propositions pour le livre blanc du travail social

Vers des organisations attractives et un travail social renouvelé :

les clés d'un avenir prometteur

Introduction

Le travail social occupe une place essentielle dans notre société, mais il fait face à des défis majeurs en termes d'attractivité et d'efficacité. Afin de répondre à ces enjeux, il est nécessaire de repenser les conditions de travail et d'action des professionnels du secteur. Ce texte propose d'explorer différentes pistes pour améliorer l'attractivité des métiers du social et des organisations qui les accueillent, tout en renouvelant les pratiques pour susciter un réel pouvoir d'agir chez les personnes accompagnées.

Il s'appuie sur trois types de préconisation : celles recueillies lors de la journée des pédagoges en 2022, de la journée régionale de février 2023 et du CLTSDS de Nice.

I – De l'attractivité des métiers à l'attractivité des organisations

La valorisation des conditions salariales et des éléments de fidélisation (QVT), paramètre de l'attractivité. Pour rendre les métiers du social plus attractifs, il est primordial de valoriser les conditions salariales et de fidéliser les professionnels. Cela peut se faire en offrant des gratifications aux structures accueillantes, en revalorisant les salaires, en reconnaissant le rôle essentiel des tuteurs et en facilitant leur formation. De plus, il est important de réaffirmer le rôle central des diplômés d'État dans l'exercice professionnel et de prévoir des primes d'encadrement de stage pour reconnaître l'importance de cette mission.

Passer du management par le chiffre aux organisations participatives

a) *Des organisations inclusives* : Pour rendre les organisations attractives, il est nécessaire de promouvoir la participation des personnes accompagnées à la gouvernance des associations et aux processus décisionnels. Le travail en collaboration avec les bénévoles pairs-aidants, en croisant les savoirs, peut également contribuer à faire évaluer les pratiques d'accompagnement. Il est crucial de financer et de valoriser des postes de "référents participation" pour favoriser une véritable culture participative au sein des institutions.

b) *Des organisations réflexives* : Il est indispensable de créer des espaces de délibération et de réflexion collective au sein des organisations. Les comités locaux du travail social et du développement social (CLTSDS) peuvent servir de modèle de fonctionnement.

La création d'une charte d'engagement des membres et la promotion des valeurs éthiques permettraient de renforcer l'identité et le fonctionnement des équipes.

c) *Des organisations permettant l'articulation des temps (QVT)* : L'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle est un élément clé de l'attractivité des organisations. Il est nécessaire de mettre en place des mesures favorisant un équilibre entre les temps de travail et les temps de repos, et de

promouvoir la qualité de vie au travail (QVT) pour garantir des conditions propices à l'épanouissement des professionnels.

II - De l'impuissance au pouvoir d'agir : retrouver le cœur de métier et les conditions d'une autonomie d'action professionnelle

Repenser l'accompagnement des personnes en réhabilitant la notion de temporalité paraît fondamental. L'accompagnement doit revaloriser la notion de temporalité en accordant une attention particulière à l'écoute, à l'accueil, à l'accompagnement et à la coopération. Il est nécessaire de partir d'une définition commune des termes utilisés (intervention sociale, accompagnement, écoute, bienveillance, altérité, ...), de prendre le temps d'entrer en contact avec l'autre et d'installer un climat de confiance en reconnaissant les compétences des personnes accompagnées. Il convient également de repenser l'articulation entre les travailleurs sociaux et les pairs-aidants pour une complémentarité efficace.

Sortir le travail social de certaines impasses de l'aide individuelle et de la réparation : il est primordial d'établir une demande d'accompagnement claire et définie, afin de favoriser une approche plus holistique et préventive, plutôt que réparatrice.

Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées : pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, il est nécessaire de favoriser leur participation active. Cela peut être réalisé en organisant des réunions de concertation, en travaillant sur la finalité de la participation et en développant des ressources dédiées à cet objectif. Le soutien de structures comme le CRPA, le CNPA et le CNCE est essentiel, tout comme l'allocation de ressources financières pour encourager la participation des personnes accompagnées aux comités locaux de travail social et de développement social (CLTSDS).

Créer des lieux et des instances favorisant la participation permet de donner une voix aux personnes accompagnées. La mise en place d'une structure de partage de la participation, la promotion d'expériences remarquables, la création d'un village de la participation avec un trophée symbolique et l'établissement d'un label départemental de la participation sont autant de moyens de mettre en valeur cette démarche essentielle. Une charte départementale de la participation peut également être coconstruite pour guider les actions dans ce domaine, avec la réunion des présidents des comités de la vie sociale (CVS) et la création d'une instance départementale réunissant tous les CVS.

III – Susciter l'intérêt, attirer les jeunes (et moins jeunes)

Organiser la communication autour des métiers du social : pour susciter l'intérêt des jeunes et moins jeunes pour les métiers du social, il est nécessaire de mener des actions de communication ciblées. Informer sur les métiers dans les collèges et lycées, insister sur la participation des personnes accompagnées dans les centres de formation et interagir avec le rectorat sont autant de mesures à prendre. Participer aux forums des métiers et salons, organiser des informations collectives dans les facultés et établir des partenariats avec des écoles de communication peut également contribuer à promouvoir le travail social.

Rendre la formation initiale et continue plus attrayante : pour rendre la formation initiale et continue plus attrayante, il est important de valoriser les thématiques liées aux problématiques émergentes et favoriser les passerelles entre les différents diplômes. Les modalités pédagogiques doivent engager les étudiants, et il est crucial de renforcer les liens entre les terrains de stage et les organismes de formation. L'intervention des personnes accompagnées dans les cours des formations sociales, la participation aux analyses des pratiques et le tutorat par des professionnels expérimentés sont autant d'approches à privilégier.

Pour fonder l'alternance intégrative, il est recommandé de développer des enquêtes de terrain, de permettre un accompagnement personnalisé des étudiants, de renforcer l'articulation entre la théorie et la pratique, de constituer un vivier de lieux de stage et former les référents professionnels et les tuteurs sur les contenus des diplômes. Un suivi continu des stages, la création d'un pôle ou d'un service dédié aux parcours de stage et la collaboration étroite entre les organismes de formation et les professionnels du terrain sont également essentiels. Des mesures telles que la création d'un fonds de rémunération pour les stagiaires et l'introduction d'une loi obligeant les structures à accueillir un nombre minimum de stagiaires, sous peine de taxation, peuvent également être envisagées.

Pour la formation continue, il convient de proposer des contenus en lien avec les problèmes récurrents, d'intégrer cette formation dans le temps de travail

IV - Prendre en main la question "disciplinaire"

Il est nécessaire de développer la recherche dans le domaine du travail social pour nourrir la formation. Il est important d'établir une collaboration entre les professionnels, les personnes accompagnées et les instituts de formation afin de favoriser une recherche coproduite et pertinente.

Le financement de la recherche dans les instituts de formation et la création d'un statut de formateur chercheur peut également contribuer à soutenir cette dynamique.

V – Les métiers de demain : les opportunités des transitions numériques, démographiques et écologiques

1. Les opportunités du numérique : Les travailleurs sociaux doivent saisir les opportunités offertes par les transitions numériques. Cela peut inclure l'utilisation des nouvelles technologies pour faciliter la communication, l'accès aux services et la collecte de données. Il est également essentiel de développer les compétences numériques des travailleurs sociaux afin de les préparer aux évolutions du secteur.

Propositions restant à définir pour les deux thématiques suivantes :

2. Le tournant domiciliaire et inclusif

3. Écologiser le travail social

Pistes de travail

Bien que les propositions évoquées portent sur des aspects importants de l'attractivité des métiers du social et des organisations, certaines critiques peuvent être formulées. Tout d'abord, les mesures visant à valoriser les conditions salariales et les éléments de fidélisation sont nécessaires, mais elles ne résolvent pas complètement le problème de l'attractivité des métiers du social. La question de la

reconnaissance sociale et de la valorisation du travail des professionnels du social doit également être évoquée pour attirer de nouveaux talents.

En ce qui concerne les organisations participatives, il est louable de promouvoir la participation des personnes accompagnées et des bénévoles, ainsi que de travailler en collaboration avec eux. Cependant, **il importe d'élaborer des propositions concrètes** sur la manière de mettre en œuvre ces changements. Il est important de **définir des processus clairs** et d'assurer une réelle implication des personnes concernées dans la prise de décision et la gouvernance des associations.

La question de l'autonomie de l'action professionnelle est évoquée, mais les mesures proposées restent vagues. Il faudrait fournir des directives plus précises sur la façon de repenser l'accompagnement des personnes, de sortir des impasses de l'aide individuelle et de la réparation, et de favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

En ce qui concerne la formation, les propositions mentionnent la nécessité de valoriser les compétences pratiques, d'intégrer les personnes accompagnées dans les cours et les analyses des pratiques, et de compléter les liens entre les terrains de stage et les organismes de formation. **Il faut aujourd'hui concrétiser ces pistes.**